

Image not found or type unknown



## Droit d un trop valu sur une maison

Par **Marieno10**, le **28/03/2015 à 16:14**

Bonjour. Voilà mon mari est décédé cela fait un an. Notre maison à été estimé à un certain montant mais tout le monde me dis de refaire une estimation car elle paraît basse. mais si la deuxième estimation est plus est ce que te payerais du plus valu? Ou ci cela est justifié non? J espérés être claire, merci pour vos réponses